



L'essentiel & plus encore

Un lien entre NOUS

Le bulletin d'information des élus de la MSA de Franche-Comté

N° 6 - OCTOBRE 2020

Le mot du président

Mesdames, Messieurs les délégués,

Après les élections des délégués en février dernier et l'annulation de l'assemblée générale prévue en mars il a fallu attendre le 8 septembre (Covid oblige) pour élire les membres du conseil d'administration et le 11 septembre pour celle du président et du vice-président .

Je tiens à remercier Lucrece Boiteux pour son engagement et son action durant ses deux mandats de présidente ainsi que Monique Marion qui quitte la vice-présidence mais pas le Conseil d'administration de la MSA de Franche comté.

Félicitations et remerciements à vous tous, délégués et élus du CA, pour votre engagement au sein de la MSA et sachez que je compte sur vous pour représenter la MSA sur le terrain.

Sylvain Charles



ACTUALITÉS

E-LEARNING

Pour mieux comprendre votre rôle d'élu au sein de la MSA, la caisse centrale a mis en place une plateforme de formation (quiz, aide-mémoire etc.) dans le but de former les élus et de tester leur connaissance sur la MSA et ses valeurs.

Pour s'inscrire :

<https://ateliers-elu.msa.fr/>

(Nos animatrices sont à votre disposition en cas de besoin)

COVID-19

Avec la crise sanitaire comme dans de nombreuses structures, nos collaborateurs ont du faire preuve de réactivité et apprendre à se réorganiser. Nous essayons de garder cette proximité tout en respectant les protocoles et normes sanitaires.

CONTACT

Afin de faciliter nos échanges et pour une meilleure prise en charge de vos demandes et vos besoins, nous avons mis en place une adresse mail qui vous est réservée.

Nous vous remercions donc de communiquer avec nous à travers

deleguescantonaux.blf@franchecomte.msa.fr





Séverine RACLOT

Animatrice de l'échelon local de HAUTE-SAONE & Territoire de BELFORT
06 31 37 43 02
raclot.severine@franchecomte.msa.fr

ADOPTONS LA SOLAIRE ATTITUDE !

Le 15/09/2020 à Dampierre sur Salon (70)

Certains le cherchent, d'autres le fuient. Le soleil peut certes être bénéfique, mais il faut tout de même s'en protéger pour préserver sa santé.

Le Pôle d'Équilibre Territorial du Pays Graylois, en partenariat avec l'association Cap Futur, la MSA (Mutualité Sociale Agricole) et l'ASEPT (Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires) a organisé une journée de sensibilisation aux risques solaires.

Près de 200 personnes, adultes et enfants, ont été sensibilisées le 15 septembre 2020 à Dampierre-sur-Salon.



Quatre moments forts ont été proposés tout au long de cette journée, particulièrement ensoleillée :

Les personnes qui le souhaitaient ont pu faire examiner leur peau au centre de soins par un médecin généraliste du secteur. Cette action transversale a remporté un fort succès puisque 30 personnes ont pu bénéficier des dépistages des cancers gratuitement. Sans l'implication des professionnels de santé locaux ces dépistages n'auraient pu avoir lieu.

Des ateliers ludiques ont été organisés à l'école primaire. Trois institutrices et les animatrices de l'ASEPT et la MSA ont brillé par leurs talents parfois improvisés d'animateurs prévention solaire. Les 75 élèves de CE2, CM1 et CM2 connaissent désormais les risques liés au soleil. Ils ont bien compris que les ultraviolets sont responsables des coups de soleil sur la peau et les yeux. Victor résume les moyens de protection : la casquette, les vêtements couvrants, les lunettes de soleil et la crème solaire à appliquer toutes les 2 heures, sans oublier de boire de l'eau.

« Grâce au bracelet qui change de couleur avec l'intensité des UV que j'ai reçu, je sais quand je dois me protéger » témoigne fièrement Éline.

Plus de 80 élèves du collège Gaston Ramon en classe de 5ème ont bien apprécié les ateliers conduits par les animateurs de l'ASEPT. Chacun a pu échanger par jeux de questions-réponses sur ses représentations autour du soleil, les effets des rayons UV. Les collégiens ont été informés sur les dangers de l'exposition solaire et en particulier le bronzage passif. Deux stands d'information étaient installés à Cap Futur. Un jeune papa venant rechercher son bébé à la crèche a découvert la protection efficace des T-shirts anti UV. Plusieurs infirmières du centre de soins expliquaient aux visiteurs comment les rayons du soleil agissent sur la peau et l'importance de se protéger pour préserver sa santé.



Bracelet changeant de couleur en fonction de l'intensité des UV



Quelques messages de prévention

- Éviter les expositions directes ou indirectes de 11h à 16h
- Se méfier de la réverbération ou de la réflexion des UV
- Éviter les médicaments photosensibilisants
- Utiliser les crèmes solaires anti-UVA et UVB
- La meilleure protection reste vestimentaire



Agri'sport : un programme adapté aux exploitants agricoles



Par exemple, le groupe constitué à GILLOIS (39) profite des bienfaits de l'activité physique depuis plusieurs années déjà. Convaincus et satisfaits par cette action, ils poursuivent l'aventure cette année avec la même envie qu'au départ. Notons au passage l'implication de la présidente du GVA NOZEROY, Sophie ECARNOT, dont le dynamisme a permis la création de ce groupe.

Un autre délégué s'investit pleinement sur le sujet, Philippe THIBERT. Avec l'appui de l'animatrice de la MSA, le projet de constituer un groupe sur le secteur de LARNAUD (39) est en passe de voir le jour. Florian MARTIN, coordonnateur Agri'sport à l'ASEPT Franche-Comté Bourgogne, se charge de contacter l'animateur sportif, proposé par M. Thibert et de fixer les modalités pratiques du déroulement des séances.

Véronique BOUVIER

Animatrice de l'échelon local du Jura
06 31 29 20 17

bouvier.veronique@franchecomte.msa.fr

Afin de prévenir les risques physiques, psychologiques et sociaux spécifiques aux professionnels agricoles, l'association ASEPT avec le soutien de la MSA, propose de mettre sur pied des programmes d'activités physiques adaptées sur un secteur géographique.

Qui peut participer ? Les exploitants agricoles et leur famille

Où ? Au plus près du domicile des participants, dans des salles communales

Qui anime ? Un(e) enseignant(e) en activités physiques adaptées

Quel coût ? Gratuit pour tous

Quelles activités ? Adaptées en fonction des envies et des besoins des participants (renforcement musculaire, marche nordique, assouplissement...)

Les animatrices VI :

- Séverine Raclot (Haute-Saône et Territoire de Belfort) : 06.31.37.43.02
- Véronique Bouvier (Jura) : 06.31.29.20.17
- Maëlys Neubrand (Doubs) : 06.07.75.44.43

Coordonnateur ASEPT :

- Florian Martin : 06.74.18.71.09

Révision du code de la route pour tous

Grâce à l'investissement et à la volonté d'Armand BRETON, délégué MSA à SAINT AUBIN, 4 séances de révision du code de la route sont proposées aux seniors et se dérouleront à la salle du foyer rural de SAINT AUBIN les mardis 3, 10, 17, 24 novembre 2020 de 9:30 à 11:30.

L'association AGIR (Association des retraités bénévoles) Solidarité Franche-Comté, partenaire MSA depuis de nombreuses années, anime les séances qui se déroulent dans une ambiance très conviviale et sans aucun esprit de compétition entre les participants, cela va de soi !

Si vous êtes intéressé, contactez l'animatrice Véronique BOUVIER afin de vous inscrire rapidement, il reste quelques places. Pour votre sécurité et celle des autres, la salle est suffisamment grande pour respecter les distances de sécurité et le port du masque sera obligatoire.

Les délégués MSA proposent un cycle de **révision du code de la route** en 4 séances conviviales et ouvertes à tous.

CODE DE LA ROUTE

Venez rafraîchir vos connaissances

Mardis 3 - 10 - 17 et 24 novembre 2020
SAINT AUBIN
de 9h30 à 11h30

Inscription :
Animatrice MSA Véronique BOUVIER
06.31.29.20.17
bouvier.veronique@franchecomte.msa.fr
Participation 15€

Salle du Foyer Rural Ibis
rue d'Aumur
39410 SAINT AUBIN



Animé par l'AGIR
Association Générale des Intervenants Retraités



senté famille retraite services
L'essentiel & plus encore



LES TEMPS FORTS DES ÉLECTIONS

Élection des délégués. Les adhérents devaient voter par correspondance ou sur internet. Ce vote s'est tenu du 20 au 31 janvier 2020. 324 délégués ont été élus à l'issue de ce scrutin.

Élection des administrateurs par correspondance. Le vote s'est tenu du 31/08/2020 au 04/09/2020.



06/02
2020

30/03
2020

08/09
2020

11/09
2020

Annulation de l'Assemblée Générale en présentiel à cause de la crise sanitaire.

Premier conseil d'administration avec élection du président et vice-président

/Les administrateurs/ ■ Collège 1 ■ Collège 2 ■ Collège 3



S. MERCIER



E. FAIVRE



J-P GURTNER-RAVIOT



S. VERNIER



M. MARION



I. DAUPHIN



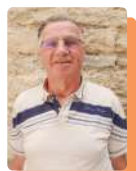
G. DUQUET /
Président CD 39



J. DROUHARD



M. GAUTHIER /
Présidente CD 25



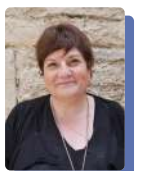
C. MONNIER



R. SAPOLIN /
Présidente CD 70-90



DE LAMBERTERIE



P. BERGER



C. YODER



B. PETON



C. GERARD



M. COURTEBAS



C. COLIN



D. VIVOT



C. STORTZ



C. BONGAIN



P. GROSPERRIN



P. BENOIT



P. ROBERGET



S. PETITE



I. COMBROUSSE



G. MUSARD



P. PERNET



S. Charles
Président



B. Laucou
1^{er} Vice-Président

Séminaire des administrateurs



Le 28 septembre 2020, la MSA de Franche-Comté a convié ses nouveaux élus à un séminaire de présentation, suivi du Conseil d'Administration. Le but : présenter la MSA, ses valeurs et renseigner les élus sur leur rôle. La matinée a mêlé théorie et quiz ludiques afin de consolider les connaissances de ces derniers.

